

Séance du 13 juin 2016

Réunion du Conseil Municipal en date du treize juin deux mil seize à 20 heures 00. Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 juin 2016, s'est réuni à la mairie de Noyers-Bocage, en séance publique, sous la présidence de Jacky GODARD, Maire de Noyers-Missy.

Présents : M. Jacky GODARD, M. Louis HEURTAUX, Mme Chantal GRAINDORGE, Mme Josiane LECUYER, M. Philippe PELLETIER, Mme Michèle FERRON, Mme Monique CHARLES, M. Michel LE MASLE, M. Freddy DIARD, Mme Christelle LECAPITAINE, M. Sébastien HARASSE, Mme Delphine PIHERY, Mme Céline GUILLEMOT, M. Frédéric DAVID, Mme Sandrine LAURENT, M. Jacques HERVIEU, Mme Pascale MARIE, M. Alain BILLARD, M. Erick GALLIER, M. Christian VENGEONS, Mme Séverine MALHERBE.

Absents excusés : M. Maurice ROUSSEAU (a donné pouvoir à M. HEURTAUX), Mme Pascale LOBRÉAU, M. Fabien GODET (a donné pouvoir à Mme GUILLEMOT), Mme Sylvie MARIE (a donné pouvoir à M. VENGEONS), M. Anthony SECOUÉ, Mme Isabelle LAMOTTE.

Arrivées de Mme Elisabeth SCHNEIDER et M. Jérôme RAVACHE à 20 h 30.

Secrétaire de séance : Mme Monique CHARLES

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 9 mai 2016

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 9 mai 2016.

RECONDUCTION DU CONTRAT CAE *Délibération n° 2016-06-73*

A l'unanimité et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la reconduction du Contrat CAE (qui arrive à échéance le 15 juin 2016) de Monsieur GRAFFIN Guillaume pour une durée de 6 mois, et autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS *Délibération n° 2016-06-74*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder à un ramassage des encombrants cette année sur la commune.

EFFACEMENT DES RESEAUX A LA FELIERE *Délibération n° 2016-06-75*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le projet d'effacement des réseaux à « La Félière », dont le coût total est estimé à 64 965.04 € TTC, la participation communale s'élevant à 26 265.10 €. Les crédits sont prévus au budget primitif 2016, en section de fonctionnement. M. le Maire est autorisé à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

RENOUVELLEMENT LUMINAIRE VANDALISÉ AU GYMNASE *Délibération n° 2016-06-76*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le renouvellement du luminaire 11-23 vandalisé au gymnase. Le coût total est estimé à 837.62 € TTC, la participation communale s'élève à 523.52 €. Les crédits sont prévus au budget primitif 2016, en section de fonctionnement. M. le Maire est autorisé à signer les actes nécessaires au renouvellement de ce luminaire.

Arrivées de Mme Elisabeth SCHNEIDER et M. Jérôme RAVACHE à 20 h 30.

COMMUNE NOUVELLE

A 20 h 30, les municipalités de LE LOCHEUR et TOURNAY SUR ODON, invitées par le Conseil Municipal, se sont jointes à celui-ci pour le projet de commune nouvelle.

A l'issue d'une présentation de chaque commune, il a été évoqué le nom de cette future commune nouvelle. Parmi les choix, figuraient **Val d'Arry, (a obtenu 23 voix sur 44 votants)**, Noyers sur Odon, Rives en Odon, Le Chesnel de l'Odon, Le Val d'Arry, Arry sur Odon, Arry en Odon, les vergers de l'Odon.

Le choix définitif du nom sera à valider par les Conseils Municipaux de **Tournay sur Odon le 27 juin 2016, de Le Locheur le 27 juin 2016, et celui de Noyers-Missy le 23 juin 2016**, ainsi que le projet de charte.

Pour extrait conforme, Le Maire, Jacky GODARD

